



EHPAD

Quelles perspectives pour ce secteur fragilisé par la crise sanitaire ?

Chaque mois, le Comité analyses sectorielles du Conseil supérieur vous propose un zoom sur l'un des 27 secteurs du commerce et de l'artisanat qu'il analyse.

PAR ÉLISE VERNEYRE, CHARGÉE D'ÉTUDES, CONSEIL SUPÉRIEUR



En 2020, les EHPAD (Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) ont été touchés de plein fouet par la crise liée au Covid-19. Avec l'amélioration de la situation sanitaire, l'activité du secteur devrait toutefois ne pas tarder à rebondir avec un retour à la normale du rythme des entrées et du taux de remplissage des établissements.

DES CAPACITÉS D'HÉBERGEMENT ET DES EFFECTIFS EN HAUSSE

L'hébergement des personnes âgées se fait au sein d'établissements spécialisés appelés EHPA (Établissements d'hébergement pour personnes âgées) dont le nombre s'élevait à 10 734 en 2018.

Différentes structures coexistent :

- les structures d'accueil des personnes âgées dépendantes (EHPAD) qui représentaient 70,1 % des établissements et 79,5 % des capacités d'accueil en 2018,
- les résidences autonomie s'adressant aux personnes moins dépendantes (ne nécessitant pas une prise en charge médicalisée dans leur vie quotidienne) qui rassemblaient quant à elles 21,3 % des établissements et 15,6 % des capacités d'accueil en 2018 ;

➤ les unités de soins de longue durée (USLD) et les maisons de retraite non médicalisées qui viennent compléter l'offre d'hébergement sur le territoire.

Les capacités d'hébergement pour personnes âgées ont progressé de 5 % entre 2014 et 2018.

Cette évolution a été portée par l'augmentation du nombre de lits proposés dans les EHPAD et dans les résidences autonomie (respectivement +3,7 % et +7,5 % entre 2014 et 2018).

Les effectifs salariés se sont également accrus dans les EHPAD sur moyenne période (+3,6 % entre 2014 et 2019) même si ces derniers ont eu tendance à se tasser ces dernières années en raison de la dureté des conditions de travail et de rémunérations jugées insuffisantes.

RECU DE L'ACTIVITÉ DES EHPAD PRIVÉS COMMERCIAUX EN 2020

La suspension des admissions non urgentes opérée durant les deux confinements a entraîné une baisse des revenus d'hébergement des EHPAD en 2020. Par ailleurs, dans le cadre de la mise en œuvre des protocoles sanitaires, des surcoûts ont été générés par les achats d'équipements de protection. Si des mesures de compensation des pertes ont été mises en place par l'État, celles-ci n'ont pas permis de les compenser intégralement.

Ainsi, le chiffre d'affaires des EHPAD privés commerciaux, représentant un peu plus d'un quart de l'ensemble des maisons de retraite médicalisées et 10 % des capacités d'accueil, a reculé de 6,5 % en valeur en 2020.

Un CA en recul de 6,5% en valeur pour les EHPAD privés commerciaux en 2020.



RETOUR ATTENDU DE L'ACTIVITÉ À SON NIVEAU D'AVANT-CRISE

Les EHPAD, directement impactés en 2020 par la pandémie, bénéficient toutefois de solides moteurs structurels (vieillesse de la population, fragmentation des familles, prévalence croissante des maladies chroniques, etc.) qui leur confèrent une bonne capacité de résistance face à la crise.

Le rythme des entrées et le taux de remplissage des établissements devraient ainsi progressivement retrouver un niveau normal avec l'amélioration de la situation sanitaire et la montée en puissance de la vaccination.

Des efforts devront tout de même être faits par les établissements pour redorer leur image ternie lors de la pandémie par le taux de mortalité élevé des résidents en leur sein.



Pour retrouver l'analyse complète « Maison de retraite » réalisée par le Conseil supérieur et l'ensemble des fiches réalisées par le Comité analyses sectorielles, rendez-vous sur Bibliordre : www.bibliordre.fr